

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: FLY IN

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation:

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0028141-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

FLY IN

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	S.R. Last Shield Limited
	Adresse	Christodoulou Sozou 31 Hermes Tower Office 401 office 4 1095 Nicosia Chypre
Numéro de l'autorisation		
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0028141-0000	
Date de l'autorisation	12/11/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	12/11/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	LAST SHIELD LIMITED
Adresse du fabricant	Kibbutz Gvat, 36579 – Israel 36579 Gvat Israël
Emplacement des sites de fabrication	Kibbutz Gvat, 36579 – Israel 36579 36579 Israël

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	2329 - Saccharomyces cerevisiae (yeast)
Nom du fabricant	ALGIST BRUGGEMAN
Adresse du fabricant	LANGERBRUGGEKAAI 37 B-9000 GENT - Belgium B-9000 Gent Belgique
Emplacement des sites de fabrication	LANGERBRUGGEKAAI 37 B-9000 GENT - Belgium B-9000 Gent Belgique
Substance active	2328 - Powdered egg
Nom du fabricant	SHIJIAZHUANG LEMANDOU CHEMICALS, LTD
Adresse du fabricant	17TH FLOOR, BLOCK A, COFCO HEBEI PLAZA, NO.345 YOUYI NORTH STR. SHIJIAZHUANG, 050071 - China 050071 SHIJIAZHUANG Chine
Emplacement des sites de fabrication	SHIJIAZHUANG LEMANDOU CHEMICALS, LTD 17TH FLOOR, BLOCK A, COFCO HEBEI PLAZA, NO.345 YOUYI NORTH STR. SHIJIAZHUANG, 050071 - China 050071 SHIJIAZHUANG Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Saccharomyces cerevisiae (yeast)		Substance active	68876-77-7		50
Powdered egg		Substance active			30

2.2. Type de formulation

SP - Poudre soluble dans l'eau

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

--

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Utilisation # 1 - Fly in – Piège à mouches à remplir d'eau****Type de produit**

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Appât pour mouches

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Musca domestica
Nom commun: Mouches
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Stomoxys calcitrans
Nom commun: mouches
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Extérieur

Other

À l'extérieur ou dans des bâtiments ouverts

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert

Description détaillée:

Le piège doit être rempli d'eau

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 30 g de produit par litre d'eau

Dilution (%): 3

Nombre et fréquence des applications:

Une application tous les 15-30 jours, en fonction de la température et du degré d'infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Sac (feuille d'aluminium) : 30 g / 50 g / 100 g / 125 g

Pots (Polyéthylène): 250 g / 1 kg / 3 kg

Sac (aluminium revêtu plastique): 125 g / 150 g

Sac (PET): 50 g

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ouvrez le petit bouchon au dessus du couvercle.
- Remplissez le sac d'eau jusqu'à ce que l'eau atteigne la « ligne de remplissage ».
- Fermez le petit bouchon quand vous avez fini de remplir le sac d'eau.
- L'attractif commencera à attraper les mouches environ 3 jours après avoir été placé dans les endroits infectés.
- Tournez le bouchon en plastique vers la gauche et tirez pour l'ouvrir afin de permettre aux mouches d'entrer dans le piège
- Accrochez le piège à une hauteur de 3 à 6 pieds (1-2 mètres du sol. Il est recommandé de placer le piège dans un endroit bien éclairé par la lumière du soleil
- Après 30 jours ou lorsque le piège est plein ou que son contenu est sec, fermez le couvercle du piège et jetez-le dans une poubelle.

Pour une efficacité maximale du piège

- Lorsqu'il fait chaud, accrochez le piège à l'ombre. Lorsqu'il fait frais, accrochez le piège au soleil.
 - Assurez-vous qu'il y a toujours de l'eau dans le piège. Si le piège n'a pas d'eau, il ne sera pas efficace. Si besoin est, ajoutez de l'eau.
 - L'appât est efficace entre 15 et 30 jours. Ensuite, remplacez-le par un nouveau.
- Conservation : Conservez dans un endroit frais et sec hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Où l'accrocher

Tous nos pièges à mouches à base d'eau sont destinés à un usage EXTERIEUR UNIQUEMENT. Ils luttent contre les mouches à l'extérieur et les empêchent de pénétrer à l'intérieur. Nous recommandons d'accrocher le piège à environ 7-8 mètres des entrées de la maison et à 6-7 mètres des terrasses ou de la zone de places assises.

Emplacements recommandés pour accrocher le piège :

- Le long de la barrière arrière ou vers votre arrière cour
- Près d'un parcours pour chiens ou d'un chenil
- Près des poubelles ou des bennes à ordures
- Près d'un tas de compost
- Près d'un camping

- Dans une grange avec une bonne ventilation
- Autour des élevages de volailles, de porcs, de moutons, de vaches laitières et de bovins de boucherie.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir la section Instructions générales d'utilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section Instructions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section Instructions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section Instructions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation # 2 – Fly In - Formulation exclusive pour les pièges

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Appât pour mouches
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: mouches Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Stomoxys calcitrans Nom commun: mouches Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur Other À l'extérieur ou dans des bâtiments ouverts
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert Description détaillée: Le produit doit être dissous dans l'eau puis versé dans le piège.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 30 g de produit par litre d'eau. Dilution (%): 3 Nombre et fréquence des applications: Une application tous les 15-30 jours, en fonction de la température et du degré d'infestation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Sac (feuille d'aluminium) : 30 g / 50 g / 100 g / 125 g Pots (Polyéthylène): 250 g / 1 kg / 3 kg Sac (aluminium revêtu plastique): 125 g / 150 g Sac (PET): 50 g

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ajoutez 1 cuillère d'appât (1,06oz ou 30g) par litre d'eau.
- Utilisez la quantité d'eau et d'appât en fonction de la taille du piège.
- L'attractif commencera à attraper les mouches environ 3 jours après avoir été placé dans les endroits infectés.
- Lorsque le liquide d'appât sèche dans le piège, renouvelez-le

Pour une efficacité maximale du piège

- Lorsqu'il fait chaud, accrochez le piège à l'ombre. Lorsqu'il fait frais, accrochez le piège au soleil.
- Assurez-vous qu'il y a toujours de l'eau dans le piège. Si le piège n'a pas d'eau, il ne sera pas efficace. Si besoin est, ajoutez de l'eau.
- L'appât est efficace entre 15 et 30 jours. Ensuite, remplacez-le par un nouveau.
- Conservation : Conservez dans un endroit frais et sec hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Où l'accrocher

Tous nos pièges à mouches à base d'eau sont destinés à un usage EXTERIEUR UNIQUEMENT.

Ils luttent contre les mouches à l'extérieur et les empêchent de pénétrer à l'intérieur. Nous recommandons d'accrocher le piège à environ 7-8 mètres des entrées de la maison et à 6-7 mètres des terrasses ou de la zone de places assises.

Emplacements recommandés pour accrocher le piège :

- Le long de la barrière arrière ou vers votre arrière cour
- Près d'un parcours pour chiens ou d'un chenil
- Près des poubelles ou des bennes à ordures
- Près d'un tas de compost
- Près d'un camping
- Dans une grange avec une bonne ventilation

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir la section Instructions générales d'utilisation

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section Instructions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section Instructions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section Instructions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les instructions spécifiques d'utilisation pour chaque utilisation autorisée.

5.2. Mesures de gestion des risques

Aucun danger spécifique n'ayant été identifié pour ce produit, seules des mesures d'atténuation générales sont recommandées.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

S'assurer que le poste de travail est bien ventilé.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Lavez-vous toujours les mains après avoir utilisé le produit.

Équipement de Protection Individuelle (EPI) :

Il n'est pas nécessaire d'avoir un EPI pour manipuler ce produit.

Mesures de sécurité-incendie :

Moyens d'extinction appropriés :

Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés :

Aucune donnée disponible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Formation de gaz ou de vapeurs de combustion dangereux possible dans le cas peu probable d'un incendie.

Conseil aux sapeurs-pompiers: Ne pas intervenir sans équipement de protection approprié. Appareils respiratoires autonomes.

Protection complète du corps.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Après inhalation : Emmenez la personne à l'air frais et maintenez-la dans une position confortable pour respirer.
Après un contact avec la peau : Lavez la peau avec beaucoup d'eau.
Après un contact avec les yeux : Rincez les yeux avec de l'eau par précaution.

Après ingestion : Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous vous sentez mal.

Indication de tous les soins médicaux et traitements spéciaux à dispenser immédiatement :

Traitez selon les symptômes :

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Pour les non-secouristes : Récupérez à l'état sec. Nettoyez la zone affectée.

Pour les intervenants en cas d'urgence : Ne posez aucun acte sans équipement de protection approprié.

Précautions environnementales :

Évitez de libérer le produit dans l'environnement

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Récupérez mécaniquement le produit

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminez les résidus matériels ou solides dans un site autorisé.

Les récipients vides doivent être éliminés dans des installations ou des lieux de recyclage établis par les autorités locales, conformément à la réglementation en vigueur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de conservation : Conservez dans un endroit frais et sec.

Durée de vie: 2 ans

6. Autres informations